Zeitschrift: Cahiers du Musée gruérien
Herausgeber: Société des Amis du Musée gruérien
Band: 6 (2007)

Artikel: La tonnellerie à fromages : une activité oubliée
Autor: Murith, Olivier
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1048116

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Olivier Murith est né en 1977 à Gruyères. Licencié en histoire moderne et contemporaine et en géographie de l'Université de Fribourg, il enseigne ces branches au Cycle d'orientation de la Gruyère et au Collège du Sud, à Bulle

La tonnellerie à fromages

Une activité oubliée

Qui parmi nous, lorsqu'il se promène en ville, ne s'est pas une fois interrogé sur l'origine des noms des établissements qu'il a l'habitude de fréquenter? A Bulle, si le café de la Gare, ceux des XIII cantons et de l'Hôtel-de-Ville sont faciles à interpréter, celui du Tonnelier en revanche peut laisser le consommateur perplexe. Ce n'est certes pas la vigne qui a fait la réputation de la région... En revanche, tout le monde sait que la Gruyère est depuis longtemps exportatrice de fromages[1]. Mais comment, autrefois, ces fromages quittaient-ils les verts alpages et se retrouvaient-ils à Marseille, à Gênes ou à Versailles? Petite promenade en trois étapes et en trois moments autour du contenant: le tonneau à fromages.

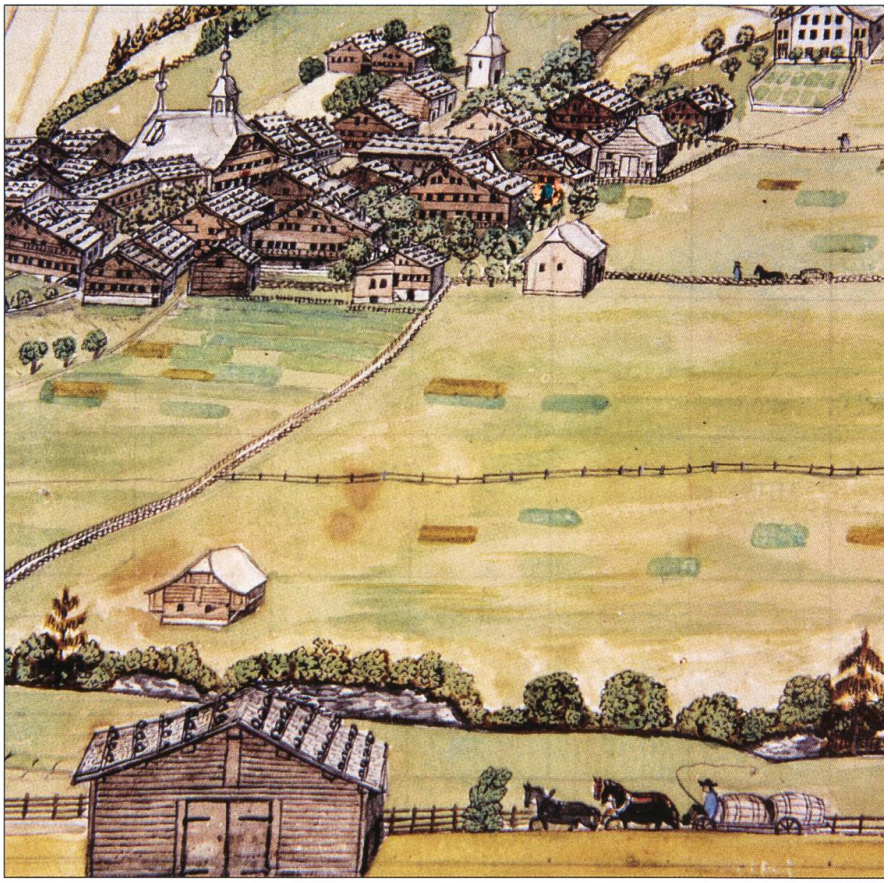

Un char attelé transportant des tonneaux passe à proximité du village de Rossinières. Fin du XVIIIe siècle. Détail d'un dessin aquarellé d'Abram Samuel David Piler (1745-1810). Musée du Vieux Pays d'Enhaut, Château d'Œx

1 *La civilisation du Gruyère.* Bulle, *Cahiers du Musée gruérien*, n°2, 1999. RUFFIEUX, Roland; BODMER, Walter: *Histoire du Gruyère en Gruyère du XVIe au XXe siècle.* Fribourg, 1972.

1750. L'âge d'or du Gruyère. Les «barons du fromage» de Charmey traitent d'égal à égal avec Leurs Excellences de Fribourg et le gouvernement genevois[2]. Depuis plus d'un siècle le fromage de Gruyère est exporté un peu partout en Europe. Ce commerce, forme de protocapitalisme, a dynamisé l'ensemble de la région préalpine[3]. Les «routes du fromage» sont bien définies et le trafic bat son plein. Des alpages à Bulle, puis à Vevey, Genève et Lyon, les meules suivent l'axe naturel du commerce de la région, la vallée du Rhône[4]. Si l'image traditionnelle de l'armailli portant l'oiseau peut nous laisser une vision bucolique du montagnard portant le fruit de son labeur à la ville, la réalité commerciale est tout autre.

Genève, les Halles du Molard. Appelée également «Halles de Fribourg»[5], cette partie du port de la cité de Calvin doit son surnom à la présence de nombreux commerçants fribourgeois dont le rôle consiste à faciliter le transfert des marchandises en provenance et à destination notamment de la Gruyère. L'*Inventaire des Halles*[6] du 31 décembre 1722 laisse apparaître un commerce intense fait de denrées diverses et variées, parmi lesquelles on trouve des fromages. Cependant, ce n'est pas en tant que meules qu'ils sont décomptés mais sous forme de tonneaux[7]. Nous sommes en présence d'un véritable conteneur universel, puisque celui-ci sert aussi bien pour le gingembre, la terre, la suie, le tournesol, le tabac, la morue etc. Il est assez aisé de réaliser à quel point le tonneau est facile d'utilisation: il se roule, s'empile, peut se réutiliser et résiste assez bien aux intempéries. Il n'est donc pas seulement employé pour le vin ou le fromage, mais pour toutes les marchandises qui se transportent en vrac.

Genève est un nœud commercial important à cette époque. A l'exutoire du lac Léman, la ville est une plate-forme de transbordement des marchandises en provenance du Pays de Vaud. Vin, céréales et fromages arrivent par bateau des ports du Haut-Lac. Vevey est parmi les plus importants.

1763, Vevey. Si le terme de port est quelque peu exagéré pour cette grève qui s'avance dans le lac depuis la place du Marché, la fonction commerciale de cette petite ville est de tout premier plan, notamment pour le transit des fromages de la Gruyère. Ceux-ci arrivent à dos de cheval, de mulet ou dans de petits chariots. La qualité du transport laisse à désirer. Voici d'ailleurs un extrait significatif tiré du *Livre du château du Bailliage de Gruyères 1444-1780* Ia, fol. 208:

2 ANDREY, Georges: «Quand «Leurs Excellences» de Fribourg et «Leurs Seigneuries» de Genève courtisaient les barons du fromage en 1748», in: *C'est la faute à Voltaire, c'est la faute à Rousseau. Recueil anniversaire pour Jean-Daniel Candaux,* Genève, 1997, pp. 421-438.

3 BRAUN, Rudolf: *Le déclin de l'Ancien Régime en Suisse. Un tableau de l'histoire économique et sociale du 18e siècle.* Lausanne, Paris, 1988, p. 47.

4 DEWARRAT, Jean-Pierre; MARGAIRAZ, Laurence: «Par monts et par routes», in *La civilisation du Gruyère.* Bulle, Cahiers du Musée gruérien n°2, 1999. Les auteurs mentionnent évidemment l'axe Bulle – Vevey, mais également celui de Montbovon à Vevey par le Col de Jaman. Enfin, il semblerait que des fromages partaient également vers Moudon.

5 ANDREY Georges, op. cit. Genève, 1997, p. 425.

6 Archives d'Etat de Genève série Commerce H2.

7 Idem, N°10.

«L'advoyer & Conseil de la Republique de Fribourg à Vous salut. Le Commerce du Fromage etant une chose, qui interesse si essentiellement tous nos Etats, nous avons dans tous tems donné une attention toute particulière à empecher et enlever les differens abus, qui pouvoit luy étre nuisibles, or comme il nous a été remontré dernierement, qu'entre les causes qui peuvent occasionner le deperissement et le discredit de cette denrée, la plus prejudiciable étoit le peu de soin, qu'en ont les voituriers, qui sans aucune precaution la chargent dans les depots pour la conduire à Wevey exposée sans aucune Couverture à l'injure des tems, ce qui ne sauroit manquer en deteriorant la qualité de cette marchandise de porter un prejudice notable au Commerce, à ces causes par une suite de nostre vigilance pour tout ce qui peut regarder le bien étre des Sujets, que la providence a confié à nos Soins, Nous avons trouvé bon et necessaire d'ordonner, comme par les présentes Nous ordonnons, que d'orsenavant tous les Voituriers, qui voudront charier des fromages pour les conduire, soit à Vevey, soit au endroits ou il y a des depots, soient obligés de se pourvoir de bonnes couvertures afin de couvrir leur charges, lors qu'il feront routte et mettre par ce moÿen la marchandise à l'abrÿ de l'ardeur du soleil et des injures du tems, sous paine en cas de contrevention de douze florins bons pour la première, Vingt et quatre pour la second et quarante pour la florins bons pour la troisième fois, dont un Tier pour nous, un tiers pour Nôtre cher Ballifs et le Troisième pour les Délateurs, enjoignons à tous nos Ballifs et autres preposés d'invigiler avec la plus grande attention à cette fin, que nôtre ordre soit exécuté et les Coupables irremissiblement chatiés, ce qui sera publié et affiché ès lieu accoutumes, à dieu donné ce 13. Avril et 22e. mai 1758»

Les témoignages de l'époque nous permettent de prendre conscience de l'étendue de ce commerce. Le recensement veveysan de 1763 nous montre en effet une forte présence de tonneliers, et notamment d'une douzaine d'entre eux, employant compagnons et apprentis, qui se consacrent exclusivement à la fabrication de tonneaux à fromages[8]. Chaque tonneau contenait une dizaine de fromages pesant environ 20 à 25 kg. Ces tonneaux ne servaient qu'une fois. Aussi utilisait-on souvent du vieux bois. Il semble que certains marchands fribourgeois procuraient eux-mêmes le bois aux tonneliers veveysans[9]. Malheureusement, mis à part le recensement de 1763, il ne reste que peu de traces de cette activité débordante. D'autant qu'au recensement de 1798, la plupart des tonneliers à fromages ont mis

8 BÉBOUX, François: *Vevey à la fin du XVIIIe siècle - Artisanat et services: crise ou prospérité?* 2 vol. UNIL, faculté des Lettres, juillet 1991, p. 58.

9 RUFFIEUX, BODMER, op. cit., pp. 119 et 140. Informations de Denis Buchs, Musée gruérien.

Boucle de ceinture aux insignes de tonnelier provenant de la maison du café du Tonnelier, à Bulle. Musée gruérien. © Christophe Dutoit

la clef sous la porte. Les événements de la Révolution française ont porté un coup fatal à cette activité. Les lenteurs administratives de l'Etat fribourgeois avaient laissé un sursis aux Veveysans mais, dès 1754, la nouvelle route carrossable de Bulle à Vevey a permis l'entonnellement des fromages en Gruyère même.

1780, en Gruyère. Même si les sources manquent pour déterminer le nombre, la localisation exacte et les activités des tonneliers à fromages de la région, les archives nous donnent quelques indices. Deux personnages ressortent: un cabaretier[10] de Bulle et… un abbé de La Tour-de-Trême! En effet, depuis 1768, «Monsieur l'Abbé Corboz de La Tour-de-Trême» a obtenu de Leurs Excellences de Fribourg l'autorisation de pouvoir établir à La Tour-de-Trême une fabrique de tonneaux à fromages. Frère de Jean Joseph Corboz, marchand, l'abbé Corboz est membre de la Bourgeoisie de cette petite ville du bailliage de Gruyères. Comme le montre l'extrait d'archives, l'entreprise est assez importante. L'intervention de l'«Etat éclairé» impliqué dans l'économie, qui donne des conseils à ses sujets, qui se préoccupe de tout, y compris de la quantité de tuiles nécessaire, est caractéristique de cette époque. On peut supposer une association entre les deux frères, même si rien ne le prouve. Après un début relativement difficile[11], l'entreprise de l'abbé semble assez bien fonctionner puisqu'en 1777 il peut rappeler à Leurs Excellences les bénéfices qu'elles avaient promis de lui verser si son entreprise fleurissait[12]. Malheureusement, il est impossible de déterminer quelle quantité exacte de tonneaux il a fait fabriquer, leur forme, leur destination, ni même l'emplacement de la fabrique[13].

«Edit en trois articles, le premier consistant au fait que 50 troncs de bois peu endommagés des forêts de qualité supérieure, soit au Bois des Arches, ou n'importe où ailleurs sont démarqués par l'«officier» de Gruyères à l'entrepreneur, à savoir le R. Dom Corboud de la Tour pour l'établissement de son magasin et au cas où ce bâtiment serait couvert de tuiles, dont 6000 seront mises à disposition gratuitement, qu'il pourra obtenir soit au château de Gruyères soit dans la tuilerie; et au cas où le bâtiment couvert ne pouvait pas être terminé par manque de chaux, il est ordonné au «fabricant de chaux» de donner jusqu'à 25 tonneaux audit Sieur Corboud payé en avance. 2do. Concernant la gratification réclamée de 5 Batz pour chaque tonneau fabriqué pendant 1 année, la haute Commission estime que celle-ci peut être bien réduite de 7 Kreuzer et uniquement pour celle de tonneau destiné à l'étranger, dont Son

10 Un cabaretier est un tenancier de cabaret, c'est-à-dire un débit de boissons.

11 En effet, en 1772, l'assemblée de la Bourgeoisie de la Tour met en vente les bois réservés pour lui. Cela laisse penser qu'il n'avait pas pu les utiliser. *«Du 6 Xbre 1772. L'honnorable Bourgeoisie assemblée sous la presidence de Monsieur Le Chatelain «…» a eté connut de mettre en vente les huit plantes qui avait été demarquée cy devant pour Monsieur L'abé Corboz & de les delivrer au plus offrent & dernier En Cherisseur.»* Protocole des assemblées de commune. 6 octobre 1772 au 13 avril 1806. Sans cote, Fol. 6

12 *«R. Dom Corboud de la Tour de Treme B. de Gruyère represente qu'il croit avoir rempli les objets qui lui étaient imposés par l'arrêt du Suprême Sénat du 9e mars 1768. Et comme il n'en a reçu aucun fruit y mentionné, et croyant avoir accompli le tout a contentement il vient supplier de les luy laisser parvenir.»* Manuel du Petit Conseil 1777, AEF RM 328, fol. 724

13 Signalons néanmoins que le protocole des assemblées de commune mentionne régulièrement la famille Corboz aux Granges, un hameau sur le territoire de la commune de la Tour.

Le chargement des barques à Vevey. Aquarelle de Michel Vincent Brandoin (1733-1790). Musée historique de Vevey

Excellence le Bailli de Gruyères aurait pu avoir payé un Etât. D'ailleurs afin que ce travail puisse continuer à ce rythme dans les prochains temps, la haute Commission voulait avoir vivement conseillé au R. Dom Corboud de tenir engagé 5 employés du lieu, dont le nombre pourrait être par contre réduit jusqu'à trois, s'il a des apprentis auprès de lui, et qu'il fera former pendant deux ans dans le travail susdit, et à la fin du travail chacun des susdits employés pourra toucher 4 louis d'or par apprenti, le tout sous la surveillance de l'officier. 3tio et finalement la plupart des Très honorés Seigneurs seraient de l'avis de laisser le Sieur Corboud dans l'espoir que si son entreprise aboutisse au rendement souhaité après deux ans, et qu'à ce moment il se décide à louer une partie de la forêt de Bouleyres à quelques particuliers, le même très honoré ne manquerait pas de lui accorder les 6 arpents désirés et qu'alors il pourra dûment s'annoncer. Le premier article est accepté, l'autre est pris en tant que «second membre», le troisième est confirmé en entier[14].»

Quelques kilomètres plus loin, à Bulle, d'autres entreprises de tonnellerie à fromages voient le jour dans le même temps. François Glasson, qui demeure à la Grand-Rue, dépose en 1780 une demande pour ouvrir non pas une tonnellerie à fromages, puisqu'elle existe déjà, mais un cabaret dans le bâtiment de sa tonnellerie[15]. Ainsi naît en 1780 le cabaret du Tonnelier, qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom de café du Tonnelier. D'autres tonneliers exerçaient leur artisanat à Bulle, et dans les autres localités de la Gruyère, mais en l'état des recherches actuelles, il est impossible de préciser leur nombre et leurs activités.

14 AEF, Fabrication de tonneaux à fromages, Extrait du Manuel du Petit Conseil 1768, RM 319, fol. 79, traduit de l'allemand.

15 *«François Glasson bourgeois de Bulle prie de luÿ accorder une enseigne de cabaret en sa maison de fabrique de tonneau à fromage, qu'il a acquit des frères majeux en conséquence il désire celle des tonnelliers, et prie encore de luÿ accorder la permission d'ériger un four à pain dans icelle, priant de reflechir que deux marques de cabaret ont été dernièrement abolie.»*

Au regard de ce petit parcours, nous pouvons aujourd'hui définitivement classer la tonnellerie à fromages dans les métiers disparus. Quelques pistes de recherches ont été ouvertes mais une étude globale des métiers induits par la production fromagère reste à faire. La tonnellerie à fromages disparaît dans le courant du XIXe siècle, avec la fin de l'âge d'or du Gruyère. Déjà fortement touché par les événements révolutionnaires de France, le commerce du fromage de montagne périclite en raison d'une baisse de la qualité et du démarrage de la production en plaine. L'arrivée du chemin de fer, à la fin du XIXe siècle, ne permet pas une renaissance de la tonnellerie, même lorsque le Gruyère retrouve une aura internationale.

Enseigne du café Le Tonnelier, à Bulle.
© Nicolas Repond.

Bibliographie

RUFFIEUX, Roland
BODMER, Walter ▶ *Histoire du Gruyère en Gruyère du XVIe au XXe siècle.* Fribourg, 1972.

RADEFF, Anne ▶ *Du café dans le chaudron.* Economie globale d'Ancien Régime, Suisse occidentale, Franche-Comté et Savoie. Coll. Mémoires et Documents de la Société d'histoire de la Suisse Romande, Série 4, vol. 4, Lausanne, 1996.